

que n'importe qui d'améliorer notre balance des paiements avec le Royaume-Uni. Depuis qu'on m'a confié le portefeuille du Commerce et auparavant, d'importantes mesures ont été prises qui permettent aux exportateurs britanniques de commercer plus facilement avec le Canada. Les chiffres en révèlent d'ailleurs l'efficacité. En septembre 1966, les exportations canadiennes au Royaume-Uni ont fléchi, alors que nos importations de ce pays sont passées de 90.2 millions de dollars à 95.6 millions. Les exportations britanniques au Canada ont augmenté de 13.1 p. 100 comparativement à septembre 1965. Nous avons pris différentes mesures pour aider les Britanniques à résoudre les difficultés d'estimation qui, à leur avis, les affligent considérablement.

Des hauts fonctionnaires du gouvernement sont allés au Royaume-Uni pour discuter ces problèmes. On en a circonscrit et résolu un bon nombre pour faciliter nos échanges avec le Royaume-Uni.

Pour nous permettre de prendre périodiquement une connaissance directe des problèmes, le gouvernement britannique s'est appuyé sur une proposition faite par le gouvernement canadien à l'époque de la Conférence des ministres du Commerce qui s'est tenue plus tôt cette année au Royaume-Uni. Nous leur avons conseillé de profiter des mêmes possibilités dont jouissent actuellement les États-Unis par l'entremise d'un comité ministériel. Le Royaume-Uni a accepté cette proposition, et nous sommes à constituer un comité ministériel mixte qui, sans aucun doute, donnera la priorité aux questions commerciales, mais ce sont eux qui décideront des questions à soulever. La première réunion se tiendra tôt au début de l'an prochain. Les réalisations de ce comité seront nombreuses, j'espère, et contribueront à dissiper une grande partie des malentendus actuels.

Dans le secteur particulier des aciers spéciaux nous en produisons d'excellents à des prix concurrentiels, comme le député le sait certainement. Depuis l'entrée en vigueur de l'accord sur les automobiles nous avons accès à tout le marché nord-américain de l'automobile pourvu que nous puissions satisfaire aux exigences en matière de prix, de qualité, d'expédition et d'autre éléments du commerce. Une partie du problème porte sur la teneur des automobiles en éléments canadiens. Le gouvernement du Canada a imposé cette norme relative à la teneur canadienne en vue de s'assurer que les véhicules fabriqués au pays emploient le maximum de main-d'œuvre et de plus-value purement canadiennes. Mais à ma connaissance il n'exite aucune interdiction visant l'importation chez nous d'aciers inoxydables ou spéciaux du Royaume-Uni. A ce que je

sache, on importe au Canada à l'heure actuelle l'acier inoxydable de la Grande-Bretagne qui trouve ici son emploi. Il n'y a pas d'exclusion particulière. S'ils peuvent satisfaire à certaines conditions quant au prix, à la livraison et aux autres facteurs qui entrent en ligne de compte, le marché canadien leur est ouvert et, de fait, ils y ont déjà accès.

Je tiens à revenir au cas particulier que m'a signalé le député. J'aimerais que nos gens communiquent avec les messieurs en cause pour tenter de dissiper tout malentendu et d'aplanir directement les difficultés qui peuvent surgir. Nous voulons réduire les obstacles au commerce multilatéral et, si vous me le permettez, je donnerai un exemple précis: nous voudrions que la balance commerciale entre le Royaume-Uni et le Canada s'améliore.

M. Winch: Le ministre contourne la question que je lui ai posée. Il a parlé d'acier inoxydable alors que je n'en ai pas soufflé mot. J'ai parlé d'acier à couper. Je crois savoir que la société *Massey-Ferguson Industries Limited* ne produit cet acier que pour ses propres besoins. Je crois savoir que le Royaume-Uni doit présenter deux prix, alors que les aciéries américaines n'en font qu'un. Le ministre n'est-il pas d'avis que cela est très injuste envers l'industrie de l'acier à couper du Royaume-Uni?

L'hon. M. Winters: J'ai parlé, monsieur le président de l'acier inoxydable et des aciers spéciaux. Ce que j'ai dit à propos de l'acier inoxydable s'applique également à toutes les sortes d'aciers spéciaux. Je désire me renseigner sur le cas particulier que m'a signalé le député, car nous pourrions peut-être être utiles. Je veux rendre tous les services possibles.

M. Winch: C'est tout ce que je demande: que vous vous rendiez utile au Royaume-Uni.

M. Olson: Je ne suis pas membre du comité permanent auquel les crédits de ce ministère ont été déferés. Je me rends compte que ce comité les a étudiés de façon détaillée avant de les renvoyer à la Chambre. Je n'ai pas l'intention d'en discuter longuement, car pour l'instant, je voudrais aborder seulement deux questions.

On a confié au ministre la responsabilité de la Commission canadienne du blé; j'ignore si je devrais l'en féliciter, mais je lui souhaite beaucoup de succès. Des félicitations ne vont pas sans des réalisations. La Commission du blé peut représenter un fardeau dans les circonstances actuelles. A l'époque où le ministre des Finances était chargé de la Commission canadienne du blé, il était question d'établir